



Debit de boisson temporaire

Par **norah**, le **11/03/2013** à **17:19**

bonjour,rnj'organise une grande soirée PUBLIQUE pour le lancement de mon site internet. Je me suis mise en eurl.rnPour la soirée je fais payer l'entrée: il y aura un défilé de mode et un spectacle de gogo danseurs + une boisson offerte.la salle ou se déroule la soirée n'a pas la licence 4.rnmes questions:rn-1/ si j'offre une boisson (comprise dans le prix) puis-je proposer au choix un cocktail (base rhum blanc donc alcool soumis à licence 4 mais je ne le vend pas) et jus de fruits non alcoolisésrn-2/ au cour de la soirée je souhaite vendre des boissons alcoolisées et non alcoolisées: on me parle de débit de boisson temporaire mais il me semble que cela ne concerne que la licence catégorie 2.rn-3/ dois je me mettre en association pour organiser cette soirée (sachant que l'objet social de mon eurl est justement d'organiser régulièrement des soirées genre "afterwork apéro..."rnd'avance merci!